



Saint-Izaire, bâti sur la pierre !

Le Mot de l'équipe municipale

Rarement une fin d'année aura été inscrite dans un contexte international et national aussi dramatique et conflictuel. Raison de plus de profiter pleinement de cette période de trêve, sans ignorer le monde mais en appréciant la qualité de vie dont nous pouvons bénéficier sur notre territoire, malgré les tracas de la vie quotidienne, ainsi que les conditions économiques difficiles.

« Plutôt que des murs qui séparent, construisons des ponts qui rassemblent » pour reprendre la formule célèbre d'Isaac Newton ! En cette période de vœux et de souhaits, faisons de ce temps, un moment de solidarité de fraternité pour que chacun de nous puisse bénéficier d'un moment festif de partage et de réconfort. Faisons en sorte que notre commune soit un lieu de concorde civile, d'empathie, de solidarité, d'optimisme raisonnable pour envisager ensemble un avenir constructif et partagé.

C'est dans cet esprit que la municipalité vous souhaite **de joyeuses fêtes**, denses en moments forts et partagés. C'est dans cet esprit que la municipalité vous souhaite une **nouvelle année 2024**, riche de promesses et de projets, avec une pensée particulière pour celles et ceux de nos concitoyens qui sont dans la peine ou dans la difficulté.

Nous serons heureux de nous retrouver **DIMANCHE 7 JANVIER à la salle du pressoir** d'une part pour les vœux du maire et les remerciements à Joël au moment de son départ à la retraite et d'autre part pour le traditionnel **repas communal**. (Voir ci-après).



Infos Mairie

Du lundi au jeudi de 14 à 17 heures

Vendredi de 9h à 12h

Tél : 05.65.99.40.31

www.saint-izaire.fr

mairie.st-izaire@wanadoo.fr

CONGES : du 26 au 29 décembre 2023

ETAT-CIVIL :

Décès de :

Jean ADAM le 19 novembre

Henriette BRENGUES le 14 décembre

Sincères condoléances à leur famille.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire

Electoral Unique (REU), via le site

www.service-public.fr la personne pourra

s'inscrire ou contacter la commune pour

s'inscrire sur la liste électorale.

Inscription Internet ou formulaire papier.

TRAVAUX

Tous types de travaux sur les bâtiments ou maisons (toiture, fenêtre...) ou dans les différents cimetières, doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la mairie

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,

Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,

Saelles sous le porche de l'église

Infos mairie suite



DIVAGATION DES CHIENS :

Sur nos bulletins précédents, nous rappelions que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leurs besoins un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes d'hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour.

IL serait pour le moins souhaitable que les propriétaires de chien les utilisent par respect envers les autres usagers et la propreté des rues.



NUNEROS D'URGENCE :

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>

PROTEGER ET PRENDRE SOIN DE NOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF !

Pour contribuer au bon fonctionnement de notre assainissement collectif **MERCI** de ne rien jeter d'autre dans les sanitaires que le papier hygiénique (**pas d'emballages, pas de serviettes hygiéniques, de morceaux de couches, de cotons tiges...**) pour éviter que les tuyaux et les filtres se bouchent et que les pompes fonctionnent à vide...

Suite infos mairie

« Maison de Services Au Public » - « Point info séniors »

ACGSA - Point info Seniors

Maison des Services au Public
21 avenue du Pont-Vieux
12400 VABRES L'ABBAYE
05 65 99 03 56 / 06 77 08 86 27

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : mds.vabres@orange.fr

pointinfoseniors.acgsa@gmail.com

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>

Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>



Horaires déchetterie de Saint-Affrique :

Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à
18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à
18heures



Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au
centre technique dit « Gare de
Riols » un emplacement pour les
déchets verts uniquement.

On ne doit pas mélanger la terre
avec autre chose ou déchets verts,
il faut trier avant d'apporter vos
déchets sinon le dépôt sera fermé.

Suite infos mairie

ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des Sept Vallons
5 Place de la Mairie
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux séniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants...

REPAS COMMUNAL

LE DIMANCHE 7 JANVIER 2024 : vœux du maire, remerciements à Joël Tauriac, suivis du traditionnel repas de la commune.

Après les années Covid qui nous ont obligés à nous distancier, le repas communal revient plus fort qu'avant ! **Dimanche 7 Janvier 2024 au château.** Nombreux sont celles et ceux d'entre vous qui ont regretté la disparition de ce moment festif et convivial ; c'est pourquoi, la municipalité a décidé de relancer cette manifestation appréciée de tous qui aura lieu en deux temps

A 11H30, après les vœux du maire, un apéritif offert par la municipalité, permettra à tous les habitants qui le souhaitent de rendre hommage à Joël pour son départ à la retraite.

A partir de 12H30, la matinée se poursuivra par le traditionnel repas communal, offert par la municipalité, à nos concitoyens de plus de 65 ans et au tarif de 30€ pour les autres convives.

L'Inscription pour le repas est indispensable auprès de mairie au 05.65.99.40.31 ou l'Auberge de La Valette au 05.65.97.57.78 avant le 27 décembre 2023. Le menu est disponible auprès de l'auberge de Saint-Izaire.

ATTENTION : Seules les personnes s'étant inscrites pourront déjeuner.



Suite infos mairie

L'OBLIGATION DE DEBROUSSAILLEMENT : mieux vaut prévenir que tout perdre !

Depuis 1985, le débroussaillage est une obligation légale qui s'impose à tous. La commune de Saint Izair, présentant un aléa feu de forêt « fort à très fort » sur certains de ses espaces, une obligation légale de débroussaillage est en vigueur au sein des espaces naturels combustibles (bois, forêts, landes). Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain s'il est situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur un rayon de 50 mètres . Dans un souci de préservation de la biodiversité, il est rappelé que la période idéale de débroussaillage est la période hivernale et que la taille des haies est interdite entre le 15 mars et le 15 août

Jeudi soir 30 novembre une réunion a eu lieu à Calmels, animée par les sapeurs-pompiers, pour préciser les modalités de cette prévention et les conditions légales de son application. Cette réunion avait pour but de sensibiliser les citoyens de Calmels ainsi que ceux de notre commune.

A défaut de débroussaillage efficace, il appartiendra au maire de la commune, responsable de la bonne application de la législation et de la sécurité publique de contrôler et, au besoin, de mettre en demeure les propriétaires à procéder à ce débroussaillage.

VIE MUNICIPALE

Pour mémoire : Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont accessibles sur le site de la commune et disponibles à la mairie.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE

Le conseil municipal s'est réuni le 08 Décembre. Il s'est ouvert par la présentation d'Elodie Tillet et de Rebecca Laigret, volontaires en service civique dans le cadre d'une expérimentation conduite par la fédération des CUMA (voir ci-après).

Suite vie municipale

Le conseil a ensuite abordé de multiples sujets : un point a été fait sur les travaux du pont avec la lecture commentée de la lettre du président de conseil départemental adressée aux habitants de Saint Izair ; il s'est poursuivi par le renouvellement de la convention qui nous lie à la SPA pour la mise fourrière des animaux errants, l'actualisation des tarifs de location du château et de la salle des fêtes, l'exonération du loyer de l'auberge pour deux mois compte tenu du manque à gagner lié à la suppression temporaire par la poste, du point poste qui, heureusement, sera **réouvert en janvier**, la prise en compte de la taxe sur les ordures ménagères pour les locataires des logements municipaux, l'actualisation du tarif des concessions funéraires, l'organisation du repas communal (voir ci-dessus), le lancement d'un appel d'offre pour la réfection de la toiture de l'église de Faveyrolles.

Les questions diverses ont permis de faire le tour des préoccupations des uns et des autres et de l'actualité de la commune.

ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

L'HOPITAL EMILE BOREL : une situation tendue ...

Comme beaucoup d'hôpitaux de notre pays, l'Hôpital Emile Borel connaît depuis quelques temps déjà une situation difficile qui ne s'arrange guère, malgré les efforts des uns et des autres. Mi-novembre, ce sont 21 lits qui ont été provisoirement supprimés faute de médecin disponible (il en restait 28 en fonctionnement). Cette nouvelle vient relativiser l'optimisme retrouvé mi-septembre avec l'installation d'un service d'imagerie médicale innovant et performant (scanner – mammographie- IRM...), grâce à un investissement de 5 millions d'euros.

Le maintien en exercice de l'hôpital Emile Borel, à sa pleine capacité est essentiel pour concrétiser le projet d'hôpital médian qui ne pourra se faire sans médecin et personnel soignant, d'autant que l'hôpital de Saint Affrique a connu récemment différents départs à la retraite de soignants.

Au dernier conseil communautaire, un débat a eu lieu en présence du directeur de l'hôpital. Il en ressort que l'activité de l'hôpital se maintient globalement, deux médecins étrangers, qui doivent être tutorés, devraient arriver prochainement, un investissement de 500 000€ sera engagé, un groupement de coopération sanitaire a été créé pour engager la construction de l'hôpital médian. Au-delà, le débat a porté sur l'intérêt ou le danger de la mutualisation (selon les points de vue) avec l'hôpital de Millau.



Suite vie municipale

LE MONDE PAYSAN EN QUESTIONNEMENT

La commission agriculture de la communauté de communes se réunit régulièrement pour évoquer et travailler aux enjeux et défis qui traversent le monde paysan (ressources, événements climatiques, l'accès au foncier, la transmission...). Comme l'avait révélé notre diagnostic de territoire il y a peu, notre communauté de communes ne fait pas exception et aujourd'hui l'enjeu du renouvellement de la population agricole et par conséquent de l'avenir de nos terres devient préoccupant.

Quelques données éclairent ces enjeux : Il reste aujourd'hui en France, 410 000 fermes sur les 2,3 millions de fermes existant en 1955 ; depuis, 125 fermes ont disparu chaque semaine. Les 2/3 des surfaces libérées sont utilisées pour l'agrandissement des fermes existantes ; en 60 ans, la surface moyenne des exploitations est passée de 15 à 63 hectares. En 1960, la France comptait 4 millions d'agriculteurs soit 30% des actifs, ils ne sont plus que 800 000, soit 2% des actifs ; l'âge moyen des agriculteurs est de 51 ans avec 25% qui ont plus de 60 ans et qui vont prendre leur retraite dans les années à venir.

La question se pose donc de la transmission des terres et de la possibilité d'installation de nouveaux paysans : plus de 7 millions d'hectares (25% de la surface agricole) devraient changer de main d'ici 2030. Face à ce constat, les élus et élues de la commission agriculture, ont entamé un travail de longue haleine visant à identifier les fermes à reprendre puis à faciliter leur transmission et l'installation de nouveaux paysans.

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) a été sollicitée d'une part pour accompagner la communauté de communes dans sa veille foncière et d'autre part pour identifier les « biens vacants sans maîtres » susceptibles d'être préemptés pour y installer de nouvelles activités agricole (maraichage par exemple).

D'autres acteurs comme le mouvement Terre de Liens qui a pour vocation de collecter de l'épargne citoyenne dans le but d'acheter des fermes et ainsi de les sortir du marché spéculatif pour les mettre à bail à de nouveaux arrivants sous BRE (Bail Rural Environnemental), sont aussi été sollicités pour multiplier les angles d'approches. Avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine, et trois fermes acquises jusqu'à présent sur notre communauté de communes, Terre de Liens sera un partenaire de choix et apportera ingénierie et expertise foncière à notre territoire.

Au-delà de l'aspect foncier, la commission rencontre tous les acteurs de l'accompagnement à la transmission et à l'installation agricole qui souhaitent travailler avec la communauté de communes. A ce jour, des discussions ont eu lieu avec la Chambre d'Agriculture, l'AD-DEAR (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et l'APABA (Association pour la Promotion de l'agriculture Biologique en Aveyron). Ces discussions devraient déboucher sur une meilleure coordination des acteurs présents et ainsi nous permettre d'accompagner au mieux les nouveaux arrivants qui souhaitent s'installer en agriculture sur notre territoire.

Enfin, la commission agriculture a débuté un travail sur l'adaptation au changement climatique et sur les enjeux liés à l'eau (à la fois sur la ressource et sur la gestion des crues). Une première rencontre avec l'Association Arbres Haies et Paysage d'Aveyron a eu lieu en octobre et une rencontre avec le Syndicat des Rivières Tarn-Sorgue-Dourdou-Rance devrait suivre.

Suite vie municipale

2024 : « ANNEE DE L'EAU »

La communauté de communes a décidé de consacrer l'année 2024 à la thématique de l'eau, thématique incontournable qui influe sur les paysages, l'environnement, les activités humaines et conditionne l'avenir de l'agriculture sur notre territoire.

De plus, l'année 2024 va constituer une année charnière avec l'engagement du transfert des compétences « eau et assainissement » à la communauté de communes pour fin 2025. Dans un autre registre, 2024 marquera également le dixième anniversaire des terribles inondations de 2014 qui ont concerné notre commune et le territoire dans son ensemble.

Au programme, tout au long de l'année et sur l'ensemble de la communauté de communes : des animations, des conférences, des spectacles, des expositions, des activités en milieu aquatique, un salon sur les métiers et les activités autour de l'eau pour l'automne. Pour Saint-Izaire, il est prévu d'ores et déjà une promenade nature sur la biodiversité et un projet de conférence est à l'étude. Nous sommes preneurs de vos idées, propositions et contacts.



COMPTE RENDU DES PERMANENCES

Courant Novembre, se sont tenues les permanences dans les villages de la commune. Elles ont été l'occasion d'aborder les besoins locaux et d'échanger sur la vie dans les villages. De multiples sujets ont ainsi été abordés : l'urgente réfection du toit de l'église de Faveyrolles, la sécurité routière dans les traversées de villages, la multiplication des chats, les arbres dangereux, la prévention des incendies, les gestes de premier secours, les travaux de voirie, les dépôts sauvages et les voitures « ventouses », les maisons en risque d'effondrement... Nous aurons l'occasion de poursuivre ces permanences au printemps pour revenir sur les travaux réalisés et ceux qui restent à engager.



VIE LOCALE



LE PONT DE SAINT-IZAIRE :

Le chantier de rénovation du pont progresse.

Les travaux de désamiantage du tablier et des suspentes du pont sont maintenant terminés ; tout au long des travaux, ils ont fait l'objet de diverses mesures de contrôle, diligentées par un prestataire spécialisé et indépendant avec des analyses régulières, conformes aux normes en vigueur. Devant l'inquiétude exprimée par une partie des riverains, la municipalité, conformément à ses responsabilités, a saisi le conseil départemental, maître d'ouvrage, ainsi que l'Etat, responsable de la sécurité et de la santé publiques.

Le Président du conseil départemental, accompagné du responsable des travaux, est venu rencontrer les conseillers municipaux, en séance publique, pour leur fournir les résultats des contrôles et présenter le plan de retrait mis en œuvre ; à la suite, le conseil départemental a rédigé un courrier d'information en direction des habitants de Saint-Izaire (disponible sur notre site). La sous-préfète, que la municipalité a alertée et rencontrée à plusieurs reprises, a suivi le dossier en lien avec les services de l'état, tandis que le juge des référés du tribunal de Toulouse, a rejeté la plainte déposée par quelques habitants du village.

Vigilants quant à la santé publique des habitants de Saint-Izaire, la municipalité, comme elle l'a fait depuis le début du chantier, a engagé les démarches appropriées et proportionnées, sans polémique inutile, mais avec détermination.

La suite des travaux

Après les travaux de désamiantage du tablier et des suspentes du pont, le planning prévisionnel des travaux prévoit les phases suivantes :

- Réparation des bétons puis démontage des échafaudages de début décembre à fin janvier 2024, après une interruption du chantier de deux semaines du 22 décembre au 08 janvier.
- Dépose des trottoirs de fin janvier à mi-février. Réalisation du trottoir amont mi-février à mi-mars
- Réalisation des revêtements, abords et chaussée, installation de l'éclairage de mi-mars à fin avril.

Suite vie locale

LE CHATEAU DE SAINT IZAIRE : vers une restauration conséquente ?

Durant l'été et l'automne, le château a été le théâtre de multiples visites de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la fondation du patrimoine, de spécialistes en restauration des peintures anciennes... La chambre de l'évêque avec son plafond et son parquet, les peintures de la chapelle, mais aussi l'ensemble de l'édifice ont fait l'objet de différentes attentions qui ont débouché sur une demande par la commune « d'assistance à maîtrise d'ouvrage ». Il s'agit d'établir une convention avec la DRAC permettant d'engager et à terme de financer une étude globale du monument en vue de sa restauration. La municipalité et l'association « vie et château » travaillent de concert en unissant leurs efforts afin que les futures générations puissent continuer à profiter de cet édifice remarquable.



RELANCER LES FÊTES MEDIEVALES : APPEL AUX BONNES VOLONTES !

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le vendredi 1er décembre une première réunion a eu lieu pour s'interroger sur la relance des fêtes médiévales. Un consensus s'est rapidement dégagé pour relancer ces fêtes qui participent de l'animation de la commune et contribuent financièrement à la rénovation du château.

Compte tenu de l'histoire de Saint-Izaire, la dimension « château épiscopal » donne une identité forte à ce château. Des premières idées d'animations ont été émises qui devront être affinées : un dîner thématique (genre « à la table de l'évêque » ou tout simplement « dîner au château »), des stands artisanaux médiévaux (forge...), une buvette, des animations « enfant », un spectacle son et lumière si possible ... d'autres idées seront les bienvenues... Leur réalisation sera fonction du temps disponible et des ressources disponibles, budgétaires et humaines.

L'association « vie et château » pourrait porter cette manifestation au plan administratif et comptable, mais il faudra des bénévoles pour assurer la préparation, l'organisation et le déroulement de cette animation. D'ores et déjà, une date est envisagée pour fin juin qui sera à confirmer. Si vous êtes intéressé(e) pour participer à cette aventure, faites-vous connaître auprès de « Vie et château » ou de la commune, **une prochaine réunion aura lieu le mercredi 17 janvier à 18heures au château.**

Plus forts nous serons, plus la fête sera riche et belle !

Suite de la vie locale

VOLONTAIRES RURAUX :

Depuis fin septembre, la commune accueille deux volontaires en service civique, Elodie et Rebecca, dans le cadre d'une expérimentation des services civiques dans le milieu agricole financée par la fédération des CUMA et par la communauté de communes. Elles nous font un premier point de situation de leur activité.

“Voilà deux mois et demi que nous sommes là et nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer un certain nombre d'entre vous ; au cours de balades, lorsque nous nous étions donné rendez-vous ou encore lors des événements du village. Nous avons parlé agriculture avec certains, vie associative avec d'autres ou encore du patrimoine, de l'histoire de Saint-Izaire et de la vie d'avant. Toutes ces histoires et celles que nous allons encore entendre, nous voulons en garder traces, les partager et les faire vivre... en garder traces pour qu'elles ne s'éteignent pas, avec les habitants qui ont connu un Saint-Izaire qui a en partie disparu, les partager pour en apprendre, pour créer l'échange, entre agriculteurs et non-agriculteurs, entre jeunes et vieux, entre habitants du coin et nouveaux arrivants.

Nous aimerions surtout les faire vivre parce qu'elles continuent à s'écrire et parce qu'il y a un fil tendu entre le “il y a longtemps”, aujourd'hui et demain. Aussi, vous êtes toutes et tous conviés à participer aux événements que nous organiserons” au premier trimestre de 2024.

Elodie et Rebecca



Suite de la vie locale

AFTER LUDIQUES : UN MOMENT A PARTAGER

Début Octobre, la commune a accueilli l'animation « afterludique » organisée par la médiathèque intercommunale et l'association des parents d'élèves. Une belle soirée qui a permis de découvrir de nouveaux jeux, de partager un moment convivial, apprécié de tous petits et grands, et de déguster les spécialités préparées par les parents d'élèves.

Nous vous attendons nombreux pour la prochaine séance

LE VENDREDI 26 JANVIER DE 17H A 20H A LA SALLE DES FETES ! Ce sera l'occasion de découvrir de nouveaux jeux...



LES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE : **un moment de mémoire et de solidarité**

Comme chaque année, les cérémonies du 11 novembre ont été l'occasion d'un moment de mémoire avec le recueillement devant les plaques commémoratives dans les églises de Salelles et de Faveyrolles, puis devant le monument aux morts de Saint Izaire. Plus le temps passe et plus les survivants témoins de ce passé se font rares ; raison de plus, pour que nous soyons des « passeurs de mémoire ».



C'est ce message qu'ont relayé les élèves de l'école qui ont confectionné des bleuets, fleur mémoire de la première guerre mondiale, rappelant la couleur des uniformes des soldats. La cérémonie s'est poursuivie par la lecture de la lettre du ministre des anciens combattants et par quelques mots rappelant le contexte dans lequel ce moment de mémoire a lieu, avant que les élèves et les participants entonnent en chœur la marseillaise et déposent une gerbe en l'honneur des soldats tombés au champ d'honneur.

Une bien belle cérémonie qui s'est conclue par un pot convivial.

Suite de la vie locale

L'ECOLE :

Quand les élèves de l'école œuvrent pour favoriser la biodiversité !

Mardi 28 novembre, les élèves de l'école, sous la conduite vigilante de leur enseignante et de l'ATSEM, se sont retrouvés au-dessus du Bournaguet pour prendre part à un projet favorisant la biodiversité, à l'invitation de la société de chasse de la basse vallée du Gos et de la fédération départementale. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet national "Agrifaune" qui rassemble les chambres d'agriculture, les fédérations de chasse et l'office français de la biodiversité.

Il s'agissait de planter près d'une quinzaine d'arbres fruitiers pour la plupart, dans une clairière de la forêt, avec l'aide des chasseurs de la société de chasse de la Basse Vallée du Gos, des techniciens et élus de la fédération. Ce projet a permis aux élèves de prendre conscience de la diversité de la faune sauvage et de percevoir les relations entre le monde végétal et animal. Après la plantation, ils ont œuvré à l'installation de nichoirs à rapaces et mésanges et fait la visite d'une mare, refuge de biodiversité.

Une belle après-midi éducative et sportive pour planter les arbres dans un sol détrempé qui s'est terminée par un solide goûter, histoire de reprendre des forces pour le retour.

Ce projet sera poursuivi, dès jeudi par le projet engagé depuis quelques années déjà, de plantation d'arbres sur Saint-Izaire afin que chaque élève soit le parrain d'un arbre. Il s'agit pour chaque enfant de suivre le développement de « son » arbre et de comprendre les paramètres de la vie végétale.



Suite de la vie locale

AMELIORER LA SECURITE ROUTIERE A FAVEYROLLES

La traversée de Faveyrolles suscite l'inquiétude des habitants qui voient le trafic s'intensifier, avec des véhicules qui ne respectent guère les limitations de vitesse. Une expérimentation a été mise en place par le conseil départemental pendant quelques jours, afin d'apprécier les effets des limitations de largeur de la chaussée. Une prochaine réunion doit permettre de définir les aménagements indispensables pour améliorer la sécurité routière.

Lorsque la rénovation du pont sera terminée, la traversée du bourg de Saint-Izaire fera également l'objet d'une sécurisation des piétons.

L'AUBERGE DE LA VALETTE :

Quelques mois après sa réouverture, l'auberge de Saint-Izaire développe les services rendus à la population : au-delà du restaurant (restauration, snack, plats à emporter), des chambres d'Hôtes et de la réouverture de l'épicerie, sont désormais disponibles des services d'imprimerie, de photocopie minute, de plastification de documents ...

Dans les semaines à venir, en plus des animations régulières (bar musical, après-midis jeux...), des projets d'animation sont prévus : cinéma, goûter, soirées karaoké, billard, soirée Chandeleur...

Il faut noter la réouverture du point poste en janvier ; point poste qui avait fermé suite à une décision unilatérale de la poste lors du changement de gérant. Suite à de multiples démarches, mettant en évidence l'intérêt d'un service public de proximité, le point poste sera réouvert dès janvier. Il appartiendra aux habitants d'utiliser pleinement ce service afin de pouvoir le conserver dans notre commune en démontrant son utilité.

LE MOIS DU DOCUMENTAIRE : Une soirée parfaitement réussie !

Dimanche 12 novembre au soir, une quarantaine de spectateurs, petits et grands, s'étaient réunis pour participer aux projections réalisées dans le cadre du « mois du documentaire ». Durant le mois de Novembre, une vingtaine de projections auront eu lieu dans l'ensemble de l'Aveyron sur la thématique « **les animaux nous regardent** » ; ce faisant, la médiathèque départementale renforce la présence de ce genre cinématographique, trop faiblement diffusé.

Cette manifestation nationale, relayée et organisée par la médiathèque départementale et la médiathèque intercommunale, faisait étape à Saint Izaire. Au programme : une projection du montage réalisé par les élèves de l'école avec l'aide de l'outil « stopmotion », projection fort appréciée, suivie par le documentaire « The Challenge » qui a emmené les spectateurs au Qatar, dans le monde de la fauconnerie et du désert.

Suite de la vie locale

A l'issue, un débat avec Frédéric Rossin, qui a programmé ce festival, a permis de revenir sur les choix du réalisateur et les perceptions des spectateurs qui ont pu poursuivre leurs échanges autour d'un pot convivial offert par la municipalité... A cette occasion, des contacts ont été pris avec l'association « monde et multitudes » qui diffuse et organise des séances de cinéma sur l'ensemble du territoire.

Une belle soirée qui en appelle d'autres...



VIE ASSOCIATIVE

TELETHON

TOUS ENSEMBLE LE DIMANCHE 4 FEVRIER 2024 CONTRE LES MALADIES NEUROMUSCULAIRES !

Comme chaque année, les associations de la commune s'unissent pour organiser un repas convivial et solidaire au profit de la recherche contre les maladies génétiques neuromusculaires.

Au programme, petite randonnée pour les amateurs à 10h30, apéritif offert à midi et repas à 12h30 avec au menu : salade, daube et frites, fromage blanc et fouace, vin et café, au prix de 15€ et gratuit pour les moins de 12 ans.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée traditionnelle de soutien à la re-

UN AUTOMNE ACTIF :

Après un été animé, l'automne aura vu de nombreuses initiatives et des animations multiples : journées du patrimoine, randonnée « sur le chemin des évêques », la soirée « after ludique » de la MISA et de l'APE, le quine du comité des fêtes, la « rando- resto » de l'association des amis de Salelles, la soirée du film documentaire, la soirée soupe au fromage de l'APE, la soirée « soupes et potages » de l'association des amis de Salelles... Que d'occasions pour se divertir et passer un bon moment ensemble.

Suite de la vie associative

LES INITIATIVES DE L'HIVER ET DU PRINTEMPS :

D'ores et déjà, de nouvelles animations nous attendent pour cet hiver et ce printemps. Une prochaine réunion des associations, le 12 Janvier au soir, permettra d'affiner le calendrier.

- Concours de **chiens d'arrêt** les 20 et 21 décembre
- Repas de la commune le dimanche 07 janvier au château
- Après-midi « **galette et jeux de société** » organisé par les « amis de Salelles » le dimanche 14 janvier à Bouyre
 - Soirée de découverte de jeux de société « **After ludique** » le vendredi 26 janvier de 17H à 20H à la salle des fêtes, animée par la MISA et l'APE.
- **TELETHON** Le dimanche 04 Février à la salle des fêtes, organisé par les associations de la commune.
- Bal du comité des fêtes (date fixée prochainement)
- La traditionnelle **Randonnée gastronomique** organisée par l'association « chemin faisant » le lundi 01 avril (ce n'est pas un poisson).
 - « **Rando resto** » dans les environs, organisée par l'association des amis de Salelles le Dimanche 5 mai (parcours à définir)
 - **Déjeuner des voisins** (auberge espagnole) sur les hauts de Salelles, le Dimanche 2 juin après une balade apéritive organisée par l'association des amis de Salelles.
 - Scène ouverte le 21 juin à Bellevue pour la fête de la musique
 - Relance des fêtes médiévales

Suite de la vie associative

LES LOISIRS A SAINT- IZAIRE

Et toujours de multiples possibilités de se divertir et de se dépenser...

- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE** : tous les mardis de 15H à 16H à la salle des fêtes
- **JEUX ET LOISIRS CREATIFS** (travaux d'aiguilles) : à l'auberge tous les lundis à partir de 15H30 (ouvert à tous sans obligation de consommation)
- **JEUX DE SOCIETE** : tous les jeudis à partir de 14H à la salle des fêtes
- **PING PONG** : Tous les mardis à partir de 18H à la salle des fêtes
- **RELAIS BIBLIOTHEQUE** : tous les mardis de 16H à 17H30, ainsi que les mercredis de 15H à 18H (contes et jeux pour enfants) et les samedis de 14H à 17H30.

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

Nous constatons un « relâchement » dans le tri entre les déchets à jeter ou à recycler.

Dans le sac jaune peuvent être mis :

- tous les emballages en plastique : pot de yaourt, tube de crème beauté..., toutes le bouteilles : huile, bidon de vin, produits d'entretien...
- tous les emballages en carton et papier
- tous les emballages métalliques : couvercles, barquettes, boîtes de conserve, dosette aluminium, cannette, plaquettes remèdes....

Un flyer est disponible à la mairie

NUIT DE LA TERMOGRAPHIE

Face aux enjeux de sobriété énergétique, la commune de Saint-Izaire et le Parc naturel régional des Grands Causses organisent en partenariat avec la communauté de commune une soirée de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie ouverte à tous, le mardi 16 janvier à 18h à la salle des fêtes.

Le résidentiel représente 30% des dépenses d'énergie à l'échelle du territoire, mais aussi un potentiel économique significatif ! Toitures, fenêtres et façades ont toutes pour point commun d'être source de déperdition de chaleur pour les bâtiments.

Munis de caméras thermiques, les habitants sont invités à une visite nocturne de leur commune, pour scruter et évaluer les pertes de chaleur des habitations et immeubles (privés & publics).

Un conseiller en énergie du service Renov'Occitanie, financeur régional du conseil et de l'accompagnement en matière de rénovation énergétique, sera présent à cette occasion, pour présenter notamment les aides financières disponibles pour l'amélioration énergétique de l'habitat.

Un moment convivial avec collation sera proposé par la commune et le parc à la fin de l'évènement.

Pour plus d'informations : info.energie@parc-grands-causses.fr ou www.parc-grands-causses.fr

Contact intervenant :

Romain MUTHS – conseiller en rénovation énergétique : 06 73 54 42 34

TRANSPORT A LA DEMANDE changement à compter du 2 janvier 2024

A partir du 2 janvier 2024 Habitants de Saint-Izaire, Calmels-et-le-Viala, Vabres-l'Abbaye et Saint-Affrique

Le TAD vous transporte à Saint-Affrique et Vabres l'Abbaye depuis chez vous

Mercredi	
RDV devant chez vous pour arriver à	RDV aux points d'arrêts à
14h	16h30
Aller	Retour

Samedi	
RDV devant chez vous pour arriver à	RDV aux points d'arrêts à
9h15	11h45
Aller	Retour

6 points d'arrêts

à Saint-Affrique :

- La Maison médicale/le Quai
- La Poste
- La gare routière
- L'hôpital Emile Borel

à Vabres-l'Abbaye :

- L'espace France Services
- La Zone du Bourguet

Pour 2€ le trajet
Soit 4€ l'aller-retour

TAD Transport A la Demande **c'est simple**

- Réserver au **0 805 608 100** (numéro vert) du lundi au vendredi entre 8h et 16h au plus tôt 10 jours avant le déplacement au plus tard l'avant-veille à 16h
- Trajets assurés par les Transports Verdié



liO Les transports de Ma Région

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAINT-AFFRICAÎN



Monsieur le Maire
et son conseil
municipal
vous souhaitent
un joyeux Noël
une bonne année
2024

